

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MESNAY

Séance du 24 Juillet 2014

Date de convocation : 17 Juillet 2014

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 14

Conseiller absent excusé : Guy DEPIERRE (pouvoir donné à Alain LABBEZ)

Secrétaire de séance : H. Dietrich

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 19 Juin 2014, approuvé à l'unanimité.

1. Projet compteur communiquant gaz

Nous accueillons Monsieur JACQUINOT, de GRDF, qui vient nous donner des explications et précisions sur la modernisation des compteurs gaz.

Rappel : La commune de Mesnay a signé avec GRDF un contrat de concession en 1999 et pour 30ans. Il y a, à Mesnay, 87 clients GRDF. Aujourd'hui, la facturation est basée sur une consommation estimée. Deux relevés consommation réelle seulement sont effectués dans l'année.

Ce projet de modernisation prévoit la pose de deux émetteurs récepteurs sur les points hauts de la commune qui recevront deux signaux par jour, de chacun une seconde, de la part des nouveaux compteurs gaz. La consommation réelle pourra donc être consultable sur internet quotidiennement par les clients. La facturation sera donc uniquement basée sur une consommation réelle et permettra une meilleure maîtrise de son énergie. Le coût d'installation est nul pour la commune qui recevra une redevance de 50euros par émetteur et par an. Le financement de cette modernisation sera assuré à hauteur de 80% par GRDF et le consommateur y contribuera à hauteur de 2euros par an environ.

Le conseil approuve avec 13 voix pour et 2 abstentions : Didier CAMELIN et Denise CALLIER.

2. Eclairage public 3^{ème} tranche

La rénovation de l'éclairage public est mise en place depuis 2 ans et se compose de trois tranches. Nous recevons une estimation pour la 3^{ème} tranche représentant quinze lampes à changer et 15 déposes. Ces dernières, moins gourmandes en énergie, consommeront 70W au lieu de 120W actuellement. Le coût total de la 3^{ème} tranche s'élève à 10 903.32 € TTC dont 50% sont financés par le SIEDEC. Le conseil approuve à l'unanimité. Ainsi, nous aurons terminé la rénovation de l'éclairage public du village.

3. Convention avec le SIE (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Arbois-Poligny) et la SOGEDO (Société de Gérance de Distributions d'eau) pour la fourniture d'eau potable en cas de sécheresse

Une convention nous est proposée par la SOGEDO suite à l'interconnexion à la conduite d'Arbois, le « T » étant déjà installé rue des Nouvelles. En cas de sécheresse, la SOGEDO sera fournisseur d'eau sur notre propre conduite. Le conseil approuve à l'unanimité.

4. Création du Chemin « de Bannans » et du lieu dit « au champs des maisons »

La municipalité décide, à l'unanimité, suite à la demande de la poste, de baptiser un nouveau chemin au lotissement de Bannans. Ce chemin s'appellera « Chemin de Bannans ».

D'autre part, une nouvelle adresse sera créée et un lieu dit baptisé « au champs des maisons » à proximité de parençot (maison du garde barrière).

6. Demande de subvention : pudding théâtre, « Cabaret des locales »

L'association « pudding théâtre » travaille actuellement sur un projet de cabaret local « un cabaret sur vous, pour vous et avec vous ». Ce cabaret sera proposé dans chaque village de la Communauté de Commune Arbois Vignes et Villages. Ce dernier, propre à chaque village, en racontera son histoire et ses anecdotes, il sera accompagné d'un espace de restauration favorisant les produits locaux. La subvention demandée s'élève à 500 €. Le projet est soutenu par la CCAVV. Le conseil approuve à l'unanimité. Concernant le village de Mesnay, le spectacle aurait lieu courant Décembre.

7. Questions diverses

- *Lecture des comptes rendus suivants :*
 - commission travaux du 10 Juillet 2014
 - commission bois du 09 Juillet 2014
 - commission CCAS du 09 Juillet 2014
 - commission SICTOM du 11 Juin 2014 et du 02 Juillet 2014
 - commission animation du 14 Avril 2014
- *Information sur le contrat d'affermage avec la Lyonnaise des eaux*

Le Maire a pris contact avec la Lyonnaise des eaux avec laquelle nous avons signé un contrat d'affermage concernant les eaux usées. Au regard de ce contrat, la Lyonnaise des eaux nous doit 1 200m de curage préventif par an. Le Maire demande à faire entrer dans ce champ d'application le curage préventif des eaux de pluie. Ainsi, un simple avenant sera établi, sans coût financier pour la commune. Ce dernier stipulera une intervention pour 800m concernant les eaux usées et 400m concernant les eaux de pluie.

- *Subventions*
 - Lecture du courrier du conseil général nous accordant une subvention à hauteur de 9 216 Euros pour les travaux Rue Chamboz.
 - Lecture du courrier du conseil général nous accordant une subvention à hauteur de 901.56 Euros pour la restauration de la statue de la Vierge à l'enfant à l'église.
 - Lecture du courrier du conseil général nous accordant une subvention à hauteur de 1 277 Euros pour l'acquisition de radars pédagogiques.

Fin de séance

Rappels utiles :

- ❖ *Dates à retenir :* Tous les Mardi Juillet/Août 2014 : **Marchés gourmands**
- ❖ En raison des congés de la secrétaire, la mairie sera fermée du 11 au 22 août 2014.
- ❖ Chantevigne, la chorale de Mesnay reprendra ses répétitions le Lundi 08 Septembre. Les moinoullis qui souhaitent passer de bons moments en chanson peuvent rejoindre la chorale salle de la moutelle tous les Lundi à 20h30. Pour toute précision, vous pouvez contacter Monsieur Paul PRIMOT, Président.
- ❖ Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de votre commune :
<http://mesnay.arbois.com>